

Politique fiscale

Les impôts sont la base de la capacité financière d'un État. Le niveau d'imposition doit donc être adapté aux dépenses publiques et au besoin de la population résidente. Les impôts ont un impact considérable sur l'économie d'un pays, mais aussi sur la répartition des revenus et des richesses. L'organisation du système fiscal doit donc être simple et équitable et permettre une redistribution. Dans l'intérêt de l'équité et de la redistribution, les actifs et les bénéfices des entreprises doivent être imposés. Des taxes incitatives et des interdictions pour des raisons environnementales devraient exister. La concurrence fiscale intercantonale et internationale est néfaste, car elle conduit à une course à la baisse de l'impôt qui fait de l'État et de la population les grands perdants. La concurrence fiscale doit donc être arrêtée. Les différences de taux d'imposition entre les cantons ne peuvent être dues qu'à des différences de dépenses publiques des cantons et pas à des incitations en vue d'attirer des personnes fortunées et des multinationales.

Les Jeunes Vert·e·x·s revendiquent :

- Une taxe sur le CO₂
- Un impôt national sur les successions de 100% avec abattement et des dispositions pour les petites entreprises (par exemple la transformation en coopératives avec la participation des employés)
- L'augmentation de l'impôt progressif pour les revenus élevés
- L'augmentation de l'impôt sur la fortune
- La séparation des revenus du travail et du capital et l'imposition plus élevée des revenus du capital (Initiative 99%)
- L'introduction d'une microtaxe sur les transactions financières (taxe Tobin)
- La suppression des avantages fiscaux pour les entreprises internationales
- L'augmentation des taux d'imposition minimaux dans les cantons
- Le remplacement des déductions fiscales par des crédits d'impôt
- Que la déclaration d'impôts soit volontaire et remplacée par une imposition à la source directement prélevée sur le revenu
- La fin de la concurrence fiscale internationale
- Que les bénéfices des entreprises soient imposés là où ils ont été générés